COMMUNE DE WELKENRAEDT

ENQUETE PUBLIQUE

DECRET DU 5 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Enquête publique organisée selon les modalités définies par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1er du Code de l'Environnement.

*Concerne la demande de **la sprl AGRO-EQUIPEMENT (M. et Mme THISSEN-CAMPO)**, route Charlemagne 145 à 4841 Welkenraedt, en vue d'obtenir **le permis intégré** portant sur des biens situés à la même adresse ainsi que route Charlemagne 145 B, sur des parcelles cadastrées sous division II, section B, n° 88 H, 88 K, 88 L et 88 M et relatif à :*

- ***la transformation de deux logements existants pour obtenir un magasin d'équipement agricole au rez-de-chaussée et deux logements aux étages ;***
- ***la construction d'une extension pour agrandir le magasin d'équipement agricole (développement d'une surface commerciale de 554 m² de vente nette) ;***
- ***la construction d'une étable pour bovins avec espace de rangement de matériel agricole ;***
- ***la régularisation de diverses petites constructions (car-port, murets extérieurs, abri pour animaux).***

*Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – service « Travaux-Urbanisme » - Mme A. HEINS – rue de l'Ecole 8 à Welkenraedt à partir du **18 octobre 2023.***

Date de l'affichage de la demande	*Date de l'ouverture de l'enquête*	*Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête*	*Les observations écrites peuvent être adressées à*
13 octobre 2023	***18 octobre 2023***	*Administration communale, service Travaux-Urbanisme, rue de l'Ecole 8 – le **3 novembre 2023 entre 10 et 11 heures***	*Administration communale, Collège communal, rue de l'Ecole 8 à 4840 Welkenraedt, **au plus tard le 3 novembre 2023 à 10 heures***

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique, relative à la demande susmentionnée, est ouverte.
Conseiller en environnement : Renaud BECKERS.
*Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – service Travaux-Urbanisme, rue de l'Ecole 8 à 4840 Welkenraedt, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service - les lundi, mercredi et vendredi : de 8.30 heures à 12 heures et de 13.30 heures à 16 heures, les mardi et jeudi : de 8.30 heures à 12 heures - et **sur rendez-vous,** entre 16 et 20 heures (contact : Mme A. HEINS au 087/89.91.91).*

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès du demandeur (087/89.09.29), du Fonctionnaire des Implantations commerciales de la DGO6 – Place de la Wallonie 1 à 5100 Namur (081/33.40.00) et du Fonctionnaire délégué de la DGO4 – Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Liège II, Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège (04/224.54.01).

A Welkenraedt, le 13 octobre 2023.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale, *Pour le Bourgmestre,*
L'Echevin délégué,
I. SCHIFFLERS. *J. SMTS.*